

Le genre des titres et noms de métiers en français et en italien

The gender of the name's Titles and jobs in French and Italian

Genul titlurilor și numelor de meserii în franceză și italiană

Sophie SAFFI et Katuscia FLORIANI

(Aix-Marseille Université, CAER EA 854,
sophie.saffi@univ-provence.fr, kappa_effe@yahoo.it

Abstract

In French, the masculine and feminine have become categories that are independent from animation and sex. This generalization was facilitated by the extraction and anterior displacement of the mark in relation to gender semanteme. The Italian morphology is yet intrinsically linked to the lexical meaning in the word. We present our theoretical assumptions and present the results of a survey conducted in Calabria.

Rezumat. *În limba franceză, masculinul și femininul au devenit categorii independente de animație și sex. Această generalizare a fost facilitată de extragerea și deplasarea anterioară a mărcii în legătura cu semantema de gen. Morfologia italiană este încă intrinsec legată de înțelesul lexical al cuvântului. Prezentăm ipotezele noastre teoretice și rezultatele unui studiu realizat în Calabria.*

Key-words: *feminization, gender, vocabulary, French, Italian*

Cuvinte cheie: *feminizare, gen, vocabular, franceză, italiană*

Les noms de professions représentent un lexique particulièrement délicat car il sert à identifier l'individu au sein de la collectivité. Au sein d'une même communauté linguistique les avis divergent et, comme nous le verrons, trouver le titre adéquat n'est pas toujours évident. En atteste la nécessité ressentie par les auteurs de l'édition 2009 du dictionnaire unilingue Zingarelli, de créer une note spéciale sur la féminisation des noms de métier. Ces substantifs forment un paradigme en pleine mutation et sont donc un terrain d'étude privilégié des orientations et des tendances évolutives des systèmes de langue. Suite à un travail théorique de Sophie Saffi présenté en 2009 au Symposium international sur la Déflexivité de l'Université de Lille 3, et que nous rappellerons ci-après, nous avons avec Katuscia Floriani mené une enquête auprès des lycéens et des enseignants du Lycée classique Bernardino Telesio de Cosenza, des étudiants de la Faculté de Sciences Politiques de l'Université de la Calabre, sur la féminisation des noms de métiers en italien, dont nous présenterons les premiers résultats [16]. Parallèlement, Luciana Soliman soumet le même questionnaire à des étudiants de l'Université de Padoue. Cette enquête sera élargie aux autres régions d'Italie et aux autres langues romanes au cours des années 2012-2015.

L'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail et dans la sphère politique, depuis le XX^e siècle, a fait surgir le problème des appellations professionnelles. Parallèlement aux revendications de parité de rémunération, d'équité dans l'accès à l'emploi et dans la progression de carrière, la féminisation des titres et noms de métiers a été l'objet, depuis plusieurs décennies, d'actions politiques en France, au Québec, en Belgique et en Suisse, pour les Francophones, et en Italie. Les diverses politiques linguistiques menées dans ces pays n'ont pas vraiment porté leurs fruits : la féminisation des noms de métier n'est pas un processus linguistique très avancé ni en français, ni en italien, alors que la féminisation du monde du travail et, partiellement, de celui de la politique, est un phénomène socialement avéré. Nous allons nous intéresser au cas de la France et de l'Italie.

En France, en 1984, une commission est créée à l'initiative d'Yvette Roudy, ministre des droits de la femme du gouvernement de Laurent Fabius, et

[...] est chargée d'étudier le vocabulaire relatif aux activités des femmes alors que l'Académie française, qui n'avait pas été consultée, se déclare contre la féminisation des noms de métiers (Académie 2005a). En 1986, une circulaire du Premier ministre recommande de procéder à la féminisation des titres dans les textes administratifs. Puis, en 1997, certaines ministres se font appeler *Madame la ministre*. L'année suivante, le Premier ministre, Lionel Jospin, charge la Commission générale de terminologie et de néologie d'explorer encore une fois la question de la féminisation des noms de métiers. En 1998, la Commission rend son *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, trouvant « qu'il n'y a pas d'obstacle de principe à une féminisation des noms de métier et de profession » (France 1998). Enfin, en 1999, la féminisation des noms de métiers devient officielle lorsque le gouvernement français publie *Femme, j'écris ton nom... guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions*. L'Académie reste pourtant contre la féminisation des noms de métiers, s'appuyant sur l'argument que le genre dit masculin est en français le genre non marqué : « l'Académie française déplore les dommages que l'ignorance de cette doctrine [que le genre masculin est le genre non marqué] inflige à la langue française et l'illusion selon laquelle une grammaire 'féminisée' renforcerait la place réelle des femmes dans la société » (Académie 2005b). [1]

S'ensuit un débat vigoureux dans la presse et les médias entre linguistes et féministes.

Malgré une volonté politique affichée, la politique linguistique de féminisation des noms de métiers n'est pas vraiment suivie d'effet. En 2002, deux études attestent une préférence pour l'emploi des formes masculines dans la presse française [2] et dans les circulaires des partis politiques [3]. La préférence pour les formes masculines peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- La familiarité orthographique et phonétique du terme le plus usité, donc la force d'inertie au changement, confortée par un rapport à la norme conservatrice de la langue de l'ordre de respect vs. transgression, qui est particulièrement ressenti par les Français [4]. Or le lexique employé lors de la recherche d'emploi ou dans les CV et pour le positionnement professionnel ressort d'un contexte de langue plutôt soutenue.
- Un autre argument, avancé par nombre de femmes exerçant un métier traditionnellement masculin, selon lequel les noms des professions correspondent au travail effectué ou à la charge assurée et non à la personne qui exerce le métier [5].
- L'Académie française avance l'argument linguistique du genre non marqué. Le choix du genre masculin « par défaut » pour se référer aux humains se retrouve dans la plupart des langues du monde [6]. Sur le parcours mental de la conception du genre, le masculin est la seconde étape [7] d'où ses possibilités d'emplois non marqués : pour représenter l'ensemble du parcours, il vaut mieux être l'étape finale que l'étape initiale.
- Il faut aussi remarquer que le système de la langue française, dans son usage parlé, avec ses mots tronqués (ex. : *la prof, le prof*), porte déjà en germe une autre solution : la séparation des marques de la morphologie et des sémantèmes dans des mots différents, et par voie de conséquence, la disparition des désinences de genre au sein des mots. La désambiguïsation par des désinences me semble contreproductive car allant à contre courant de l'évolution du système français.

En Italie, en 1987, était publié le texte d'Alma Sabatini, *Il sessismo nella lingua italiana* avec le concours de la Commission nationale italienne de la Parité [8]. Les propositions d'Alma Sabatini peuvent se résumer en quatre points : 1) éviter le masculin non marqué (ex. : *i diritti della persona* et pas *i diritti dell'uomo*) ; 2) éviter l'article avec les noms féminins (ex. *Merkel* et pas *la Merkel* en parlant du chef d'Etat allemand, comme il est d'usage de dire *Biagi* et pas *il Biagi*, notons que *la Biagi* est utilisé actuellement pour « la réforme rédigée par Marco Biagi » [9], les féministes italiennes se sentent rétrogradées au rang d'objet inanimé par l'emploi de l'article défini) ; 3) accorder le genre des adjectifs avec celui des noms majoritaires dans une série, ou, en cas de parité,

avec le dernier nom ; 4) utiliser le féminin des titres professionnels qui se réfèrent à des femmes. Sur ce quatrième point, il est recommandé de créer la forme féminine quand elle n'est pas disponible [10], avec pour seule restriction d'éviter les formes en *-essa* qui sont senties comme réductrices (en effet, dans l'usage quotidien, *professore* a un large champ sémantique allant du secondaire à l'université, mais *professoressa* se cantonne en première analyse au secondaire).

En 1995, le Projet Polite (Pari Opportunità e Libri di Testo) rassemblait les incitations de la conférence internationale de Pékin ; en 2000 un *vademecum* en deux volumes était publié par Ethel Serravalle, sous-secrétaire du Ministère de l'éducation nationale italienne [11] (*Saperi e Libertà : maschile e femminile nei libri, nella scuola, nella vita*, Milano, Associazione Italiana Editori, 2000).

Pour l'italien, la préférence des femmes pour l'emploi de la forme masculine est signalée par Dardano et Trifone [12] mais niée par Cecilia Robustelli [13], universitaire représentative des prises de position des féministes, elle remet aussi en cause l'idée d'un genre masculin non marqué. Voyons maintenant les résultats de ces politiques linguistiques 20 ans après.

Une enquête a été menée par Van Compernelle en 2005 (et publiée en 2007). Il était demandé à un échantillon d'étudiants de l'Université de Tours, d'identifier toutes les formes officielles (masculines et féminines) de 17 noms de métier, à chaque fois parmi 4 choix comprenant le terme au masculin et 3 formes féminisées. Cette enquête a montré l'absence de différence notable entre les réponses des deux sexes. Elle a aussi montré une méconnaissance des politiques linguistiques. Aucun répondant n'a pu reconnaître toutes les formes officielles féminines. Les formes officielles ont été choisies à 78,52% pour les professions de secteurs où les femmes sont majoritaires (serveuse, baby-sitter, traductrice). En revanche, dans les secteurs majoritairement masculins, les formes féminines officielles n'ont été identifiées qu'à 53,82%. Ce qui tendrait à prouver que la présence féminine dans un secteur professionnel donné détermine en partie la féminisation du titre, mais dans ce cas, cela nous renvoie aussi au facteur diachronique : le terme féminin n'est pas alors une nouveauté.

Un phénomène relevé par l'enquêteur est le choix unique de la forme masculine par plus de 30% de l'échantillon, pour 3 professions (pompier, pilote, colonel). Le secteur des secours et le secteur militaire présentent une forte résistance à la féminisation du terme.

Formes féminines préférées vs. Formes officielles [1]

Profession (au masculin)	Forme féminine préférée (Hommes)	Forme féminine Préférée (Femmes)	Forme féminine officielle
Un pompier	Une pompier (40%)	Une pompier (23,03%)	Une pompière (4,35%)
Un docteur	Une doctoresse (81,54%)	Une doctoresse (83,64%)	Une docteure (0,43%)
-	-	-	Une docteur (7,83%)
Un pilote	Une pilote (64,62%)	Une pilote (66,06%)	Une pilote (65,65%)
Un sénateur	Une sénatrice (80%)	Une sénatrice (78,18%)	Une sénatrice (78,70%)
Un hockeyeur	Une hockeyeuse (80%)	Une hockeyeuse (61,82%)	Une hockeyeuse (66,97%)
Un colonel	Une colonel (31,32%)	Une colonel (27,88%)	Une colonelle (16,52%)
Un président	Une présidente (78,46%)	Une présidente (84,85%)	Une présidente (83,04%)
Un professeur	Une professeur (53,85%)	Une professeur (46,67%)	Une professeur (48,70%)
-	-	-	Une professeure (18,70%)
Un policier	Une policière (53,85%)	Une femme policier (63,63%)	Une policière (47,39%)

Un écrivain	Une femme écrivain (49,23%)	Une femme écrivain (55,15%)	Une écrivaine (32,61%)
-------------	--------------------------------	--------------------------------	---------------------------

On retrouve parmi les formes féminines préférées qui ne sont pas la forme officielle :

- la forme masculine précédée du déterminant féminin : *une pompier* et *une colonel* ;
- la solution *femme policier* et *femme écrivain* concurrence la forme officielle ;
- on voit avec *doctoresse* que la forme préexistante, souvent considérée désuète, est préférée. (attention à la formulation du questionnaire : on demandait aux étudiants de reconnaître la forme officielle, une forme officielle peut aussi être archaïque)

Les résultats de l'enquête montrent que le changement du déterminant n'est pas problématique pour la grande majorité des personnes interrogées.

La forme épïcène (*un professeur, une professeur*) est préférée à la forme avec un e final (*une professeure*) qui est cependant une forme que l'on trouve employée dans les CV ou présentations d'auteurs, de *professeures*, de *chercheuses*, de *programmeuses*, d'*ingénieures*, [14] donc de femmes diplômées certainement pour des raisons de revendications féministes. Selon Van Compernelle, il convient de croiser les facteurs linguistiques et sociaux car la féminisation du secteur professionnel influence le choix : la forme en *-trice* est choisie à 99,57% dans les secteurs majoritairement féminin (*traductrice*) et seulement à 86,52% dans les secteurs majoritairement masculins (*sénatrice* est peu choisie). Rappelons toutefois que dans les secteurs féminins, le terme est implanté dans le lexique de longue date. La forme épïcène est choisie à 94% dans les secteurs majoritairement féminin mais seulement à 62% dans les secteurs majoritairement masculins.

A l'inverse, Paola Bocale (Université de Pise) [15] qui étudie la féminisation des noms de métier en ukrainien et en bulgare, montre que le manque de termes féminins pour certaines professions peut difficilement s'expliquer par une féminisation récente du secteur. Elle appuie sa démonstration sur le fait que depuis des décennies, dans les pays du bloc de l'Est, les femmes occupaient des emplois considérés comme « masculins » à l'Ouest (cantonnier, maçon, plâtrier, mécanicien, conducteur d'engin, médecin). Elle en conclut que les causes du manque de termes féminins sont à chercher ailleurs, non pas dans des raisons extralinguistiques, mais dans les systèmes mêmes des langues étudiées.

Les résultats de l'enquête de Van Compernelle montrent une forte résistance aux terminaisons en *-ière*, *-eure* et *-eur*. Plus la forme féminine proposée s'éloigne de sa forme masculine, moins elle est choisie, sauf si la forme existe depuis longtemps (et son usage, donc si la féminisation est avérée depuis longtemps). Pourtant on notera que *policrière* est choisi à 47,39% alors que *pomprière* seulement à 4,35%. Quand le secteur est majoritairement masculin, la solution [femme + nom du métier au masculin] explicite le cas particulier, l'exceptionnel. On notera ici aussi que les femmes privilégient *femme policier* (63,63%) à *policrière*, peut-être pour la préférence invoquée précédemment de renvoi au métier. On peut lire dans le choix de la construction syntagmatique une préférence pour la séparation des deux sémantèmes réunis dans le syntagme et un rejet d'une sémantèse liant intimement le sexe de la personne et son activité.

Pour obtenir un corpus équivalent en italien [16], nous avons croisé le corpus de Van Compernelle avec le corpus de Planelles Iváñez (1996) [17]. Elle avait sélectionné 24 termes dont elle avait relevé les occurrences dans la presse écrite à caractère informatif, registre qu'elle considérait « comme significatif, reflétant l'usage quotidien et standard. » (p. 81) Nous avons remplacé l'item *Hockeyeur* par *Footballeur*. Nous avons obtenu un corpus de 35 termes masculins que nous avons traduit en italien, ce qui a porté le nombre à 37 (fr. *témoin* > it. *testimone, teste* et fr. *pompier* > it. *vigile del fuoco, pompriere*). Nous avons recherché les formes féminines dans deux éditions du Zingarelli de 1986 et de 2009, et dans le dictionnaire bilingue Robert et Signorelli ; Nous avons vérifié les occurrences des formes sur Internet (Google.it). Nous sommes consciente des limites de ce type de sondage, notamment à cause des fautes de frappe, des contextes variables (ainsi pour *conservatore/trice*, il s'agit moins souvent du métier et plus souvent d'une référence politique). Mais ce média très libre offre une fenêtre d'observation sur un usage linguistique varié (de l'offre d'emploi au *chat*) qui venait équilibrer les consultations de dictionnaires.

Si l'on relève les pourcentages >1, on obtient 3 constructions préférées, de la plus représentée à la moins représentée : la désinence, la construction avec *donna* et la forme épïcène. Mais il faut souligner que parmi les pourcentages > 10, les constructions avec désinences sont largement majoritaires et occupent les 7 premières places. Les formes avec la désinence *-essa* sont évitées bien que proposées par le dictionnaire (*avvocatessa, presidentessa, soldatessa, vigilessa*) parce qu'elles sont perçues comme sub-standard ou péjoratives.

Le cas du féminin de *rettore* illustre les hésitations : peu d'occurrences mais une grande variété.

Forme en *-trice* : [Conservatrice (20,3%)], Scrittrice (19%), Amatrice (16,5%), Traduttrice (11,4%), Senatrice (9,5%), Ricercatrice (4,4%), Calciatrice (1,9%), Autrice (2,1%)

Forme en *-a* : Cameriera (41%), Psicologa (25,6%), Colonnella (14,2%), Successora (6,7%), Cardiologa (5,3%).

Forme en *-essa* : Dottoressa (5,6%), Professoressa (5%).

Forme composée avec *donna* : Donna rettore (12,7%), Donna presidente (10,4%), Donna sindaco (8%), Donna poliziotto (8,5%), Donna soldato (5,8%), Donna avvocato (5,2%), Donna magistrato (3,8%), Donna pompiere (3,4%), Donna medico (2,1%).

Forme épïcène : Pilota (17%), Cronista (10,2%), Ingegnere (8,7%), Vigile del fuoco (7,2%), Teste (5,5%), Testimone (2,7%), Regista (1,4%).

Du + au - employé : 1. Cameriera (41%) ; 2. [Conservatrice (20,3%)]* ; 3. Scrittrice (19%) ; 4. Psicologa (25,6%) ; 5. Pilota (17%) ; 6. Amatrice (16,5%) ; 7. Colonnella (14,2%) ; 8. Donna rettore (12,7%) ; 9. Traduttrice (11,4%) ; 10. Donna presidente (10,4%) ; 11. Cronista (10,2%).

* problème avec *conservatore* et *conservatrice*, souvent employés avec un sens lié au contexte politique.

Ex. 6 : *Il marito dell'assessore sarà presidente* (La Repubblica, 10/03/2005)

Ex. 7 : *Il Sindaco di Cosenza : aspetto un figlio ! Il segretario DS : il padre sono io !* (La Repubblica, 10/08/2005)

Bien que les formes épïcènes soient bien représentées, et que les titres des journaux offrent des exemples d'emploi de formes masculines dans un sens généralisé, on remarque dans les revendications des féministes italiennes le refus d'un genre masculin généralisable. Ce refus est exprimé en termes de négation de l'existence de la femme. [13] Il relaie les propos et témoignages de femmes sur des sites féministes, oscillant entre colère et souffrance devant le constat amer d'une non-reconnaissance. [18] Pourquoi ce frein à la généralisation du masculin est-il ressenti plus fortement en italien qu'en français ? La réponse se trouve à notre avis dans le système de la langue italienne qui maintient nettement séparés les deux domaines du genre et leurs représentations dans le discours : ainsi quand le français ne distingue pas le genre sous le pluriel (un même article : *les, des*), l'italien maintient la distinction (*le, delle* pour le féminin ; *i, gli, dei, degli* pour le masculin), quand le français ne distingue pas le genre dans le pronom personnel objet indirect (ex. : je *lui* parle), l'italien maintient la distinction entre le féminin (*le* parlo) et le masculin (*gli* parlo). Par ailleurs, l'italien utilise le décalage dans le genre pour l'expression du pluriel interne issu du duel latin (« la muraille, les remparts » se dit *le mura* avec un article *le* fém. pl. et une désinence *-a* fém. sg, forme plurielle qui correspond à un singulier masculin *il muro*), l'italien utilise aussi le décalage dans le genre pour exprimer la distance due au respect ou à la courtoisie avec le pronom d'adresse *Lei* qui correspond au vouvoiement français. Le système de la langue exploite le passage d'un genre à l'autre, la frontière en est donc clairement délimitée et les recouvrements d'un domaine par un autre strictement limités au pluriel d'addition. De là, vient sûrement la difficulté rencontrée par certains locuteurs et certaines locutrices d'accepter une généralisation du genre masculin sur le plan sémantique. Avant de revenir à la relation entre la sémantèse et la morphogenèse, nous voudrions illustrer pour les francophones ce que peuvent ressentir les italophones avec la féminisation des noms de métiers : le système français exploite le passage du singulier au pluriel pour la courtoisie avec le vouvoiement, ces deux domaines sont clairement délimités, et il ne viendrait pas à l'esprit

d'un francophone de dire *je lui parle* pour exprimer *je leur parle*, or c'est ce qui se fait en italien, *gli parlo* a les deux sens, le contexte lève l'ambiguïté.

L'organisation du genre et du nombre dans nos langues reflète le cheminement de notre pensée pour appréhender le monde et notre existence en tant que personne en son sein. La conception de la personne présente des variantes d'une langue à l'autre : en italien, la personne est en symbiose avec son environnement et elle se conçoit comme un volume spatial bien plus étendu que dans la conception française, d'où la forte implication avec son contexte. D'où aussi un système de langue dans lequel l'appartenance est implicite contrairement au système français où le possessif est explicite dans le discours dès que l'on sort du corps humain. D'où un paradigme des démonstratifs italiens distribués sur deux types d'espace déterminés par rapport au locuteur (*questo* l'espace proche, celui de la symbiose possible vs. *quello* l'espace lointain, celui des relations externes) en face du seul démonstratif français (*ce, cet*) qui est un pointage dans le seul type d'espace envisageable, l'espace extérieur au corps du locuteur et dans lequel les relations sont externes (cf. la distribution des prépositions en français et en italien).

Nous sommes, avec la question du genre, au carrefour de la conception de la personne et de l'acquisition de l'intersubjectivité. Dans une précédente publication, [19] nous avons montré la logique profonde qui organise les variations de genre. En effet, le modèle biologique est à l'origine de la nature même de cette catégorie. Le plus important dans ce modèle naturel de classification des « êtres vivants sexués », est le fait que ce soit des êtres vivants et que les catégories du genre cachent non seulement une distribution du monde en objets animés et objets inanimés, mais aussi une distribution de l'appréhension de l'espace par les êtres vivants sur une dichotomie intérieur/extérieur qui découle de la construction psychologique du locuteur en tant qu'individu singulier.

Il convient aussi de souligner l'importance de la conception de la personne pour la systématique du mouvement évolutif d'antéposition de la morphologie des langues romanes. Il y a eu séparation des informations fusionnées dans la désinence casuelle latine pour aboutir au cas sujet (CS) opposé au cas régime (CR) en ancien français ou à un croisement, une combinatoire accusatif singulier / nominatif pluriel, en italien. Les deux solutions ont extrait les informations qui permettent de distinguer l'agent de l'objet en corrélation avec l'animé et l'inanimé sous le genre et le nombre. Ainsi, dans les langues romanes, la redistribution des informations extraites des désinences casuelles latines fait peu à peu passer les critères d'animation et d'agentivité sous des critères de genre et de nombre. Ce mouvement évolutif n'est que le prolongement d'une évolution déjà entamée dès le passage du mot-phrase de l'indoeuropéen à la flexion latine.

Par ailleurs, l'antéposition de la morphologie étant nettement moins aboutie en italien, le maintien de la marque du genre dans le mot a, d'une part, un impact sur la sémantèse qui étant intimement liée au sein du mot à la morphogénèse, et étant encadrée par les deux morphèmes que sont le déterminant antéposé et la désinence postposée, doit tenir compte des catégories de genre et de nombre qui infléchissent son déroulement. En français, majoritairement, la sémantèse n'intègre plus les catégories du genre, cette information a été antéposée et généralisée, elle est donc applicable quasiment à tout sémantème. En italien, le maintien de la syllabe finale morphologique empêche la généralisation des catégories du genre d'aboutir.

Mais elle permet la représentation sexuée dans les accords : en italien, l'accord du participe passé et de l'adjectif avec le pronom complément *la*, dans le cadre de la personne de politesse (*lei*) illustre comment un système à deux entrées (désinence pronom + désinence participe) permet d'exprimer le genre sémiologique et le genre psychologique. [20]

Ex. 8 : **L'ho vista** ieri alla fermata dell'autobus, caro Aversa, ma Lei non mi ha visto.

Ex. 9 : **La credevo sposata/sposato**, caro Rossi.

Ex. 10 : **L'ho vista scontento**, caro signor Vidossi. (Renzi, Salvi, Cardinaletti 1988 : 234)

Ex. 11 : *Ma mi scusi, Chevalley... la ho probabilmente infastidito* (G. Tomasi di Lampedusa, *Il Gattopardo*, Milano, 1971, p. 123)

Lorsque le pronom conserve sa marque morphologique, le choix entre le genre psychologique et le genre sémiologique de la personne est ouvert. Mais quand le pronom perd sa désinence, l'information morphologique est donnée par la désinence du participe et l'accord se fait avec le genre sémiologique. L'élision oblige le participe à s'accorder sémiologiquement. Une fois l'information morphologique donnée dans la désinence du participe, le choix de l'accord est ouvert pour l'adjectif qui suit.

Les exemples suivants relevés dans la presse et sur internet (google.it, 11/11/2009), illustrent un autre emploi du système à deux entrées (désinence participe + désinence nom), lorsqu'une femme occupe la charge de ministre :

Ex. 1 : *Parte così l'anno scolastico dei 240 alunni della scuola elementare Enrico Fermi, istituto comprensivo Albert Schweitzer di Segrate dove a salutare i 42 primini è arrivata il ministro all'istruzione MariaStella Gelmini.* (Corriere della sera, 09/09/2009)

Ex. 2 : *15 apr 2009 ... Oggi è arrivata il ministro GELMINI a inaugurare la scuola e far riprendere le lezioni.* (www.articolo21.org/.../15-aprile-2009.html)

Ex. 3 : *Seconda è arrivata il Ministro Gelmini, che ha riempito di studenti le piazze italiane.* (ottobre 2008 - IoGuido [Blog] : ioguido.splinder.com/archive/2008-10)

Ex. 4 : *è arrivata il Ministro Gelmini che ha posto mano, pur con qualche ruvidezza, al problema e si ha l'impressione che sia successo il finimondo.* (periodico dell'amministrazione comunale – dicembre 2008 : www.cirie.net/php/web/.../CIRIE_DICEMBRE_2008.pdf)

Ex. 5 : *13 lug 2007 ... Alla caserma di Malakoff, nella banlieue parigina, è arrivata il ministro dell'Interno, Michele Alliot-Marie, da cui dipende la gendarmeria...* (www.repubblica.it/.../francia-sparatoria.html)

Ex. 6 : *16 dic 2008 ... Sul posto è arrivata il ministro dell'Interno Michele Alliot-Mairie.* (it.euronews.net/.../hoax-bombers-paralyse-central-paris/)

Ex. 7 : *Poco dopo la sessione, la ministro è partita per il suo tour di promozione della Settimana dell'acqua.* (progettosostienimi.iobloggo.com/.../giornata-mondiale-dellacqua-sud-africa-celebrazioni-nel-pieno-della-crisi)

Le féminin psychologique (il s'agit d'une femme) et sémiologique (l'agent-sujet est une femme) coïncident dans la forme verbale qui, en italien porte toujours l'information de personne sujet, ce qui permet l'inversion du sujet dans cette langue. C'est bien l'inversion du sujet qui est ici employée pour faire précéder le genre sémiologique, afin de donner le genre masculin attaché à la charge de ministre seulement dans un second temps, masculin qui vient compléter le genre psychologique hétérogène (une femme/un ministre). Nous n'avons trouvé aucune occurrence de la construction **Il ministro è arrivata*. Dans ce cas, l'information de la personne sujet contenue dans le verbe doit reprendre l'information donnée dans le groupe nominal sujet : *Il ministro è arrivato*. L'exemple 7 suggère que, lorsque le sujet est préposé, l'hétérogénéité de la conception du genre du sujet se fait au sein du groupe nominal sujet : article au féminin + désinence nominale au masculin, ce qui permet l'expression de la part féminine du genre psychologique hétérogène, coïncidant avec le genre sémiologique (accord sujet-verbe). Cependant, nous n'avons trouvé qu'un seul item de cette solution, l'inversion du sujet étant largement préférée. L'exemple qui suit (occurrence unique) semble nous contredire :

Ex. 8 : *La violenza domestica ha ricadute nella vita quotidiana: il 6,1% delle donne si è dovuta astenere dalle normali attività quotidiane e il 5% si è dovuta assentare dal lavoro.*

(25/11/2009, Giornata contro la violenza sulle donne, Dongiorgio.it [blog] :

<http://www.dongiorgio.it/pagine.php?id=1357&nome=prima>)

Pourtant, nous lisons dans le groupe nominal sujet *il 6,1% delle donne*, une construction hétérogène : article au masculin + complément du nom au féminin, que nous rapprochons de la construction de l'exemple 7 *la ministro*. Par ailleurs, l'accord au féminin a pu être influencé par le féminin de *la percentuale, la parte*. Cet effacement du genre masculin du chiffre du pourcentage est aussi facilité par l'habitude de l'effacement du nombre singulier du pourcentage au profit du pluriel de ses composants, on aurait pu s'attendre à : *il 6,1% delle donne si sono dovute astenere*.

Pour finir notre tour d'horizon de la distribution du genre en italien et en français, attardons-nous un instant sur les noms en *-ore* italiens du genre masculin (*il fiore, il direttore*) et leurs correspondants français en *-eur* qui se répartissent sur les deux genres masculin (*le directeur*) et féminin (*la fleur*). Nous expliquons la répartition des catégories du genre selon un critère d'agentivité en puissance, à la suite d'Alvaro Rocchetti [21] qui propose une explication synchronique réunissant tous les substantifs qui se terminent par *-ore* :

Le préfixe *r(i)-* ou *r(e)-* est donc capable, par la seule propriété du *r-*, non d'annuler une action comme le fait le *n*, mais de replacer l'action à son point de départ, de redonner une situation de puissance à une action qui l'avait perdue. La même propriété se retrouve dans la morphologie verbale. Le *r* y maintient l'idée verbale dans l'antériorité de sa réalisation comme on peut l'observer dans les infinitifs en *-are, -ere, -ire*, au futur et au conditionnel. Dans tous ces cas, le verbe garde sa puissance d'agir : il est en attente d'actualisation. La même explication vaut pour la terminaison des substantifs en *-ore*, quoique ici il ne s'agisse plus d'antériorité temporelle, mais d'antériorité notionnelle : *dottore, professore, direttore, imperatore* etc. Cette terminaison concerne des animés qu'elle place en situation de domination par rapport à la notion de base : *il direttore* est l'agent de l'action *dirigere, l'imperatore*, celui de *imperare* ; *il dottore* possède le savoir : il est "dotto" etc.

Notre intérêt pour les noms en *-eur* et *-ore* n'est pas étranger à la discussion sur la féminisation des noms de métiers (ex. : *la proviseure, la docteure, la chercheure*) car il semble bien que la représentation de la personne joue, ici aussi, encore un rôle décisif : le français distribue, pour les mots en *-eur*, le genre selon la puissance d'activité ou l'impuissante passivité par rapport au potentiel d'action contenu dans le radical (la fleur, la couleur, la chaleur subissent leur état d'existence, alors que le directeur, le docteur, le professeur sont des agents). Le français protège les limites distinguant la personne animée du reste de l'univers. L'italien dans une relation plus symbiotique avec l'univers, a une conception anthropomorphique des inanimés potentiels d'action : il ne les exclut pas du masculin. D'autant plus que l'italien distribue le genre en rapport avec le sexe réel de la personne et emploie donc le féminin avec d'autres suffixes spécifiques [22]. Ainsi, la différence de distribution entre genre masculin et genre féminin en italien et en français répond à des critères de division du monde différents dans les deux langues. Gustave Guillaume explique que le français a délaissé le neutre pour le genre fictif à cause d'un problème de symétrie [23]. Nous pensons qu'il faut ajouter un travail de la pensée sur l'outil : une généralisation du masculin et du féminin fictifs (ou aboutissant au genre fictif) qui exploite cet outil entièrement, le détachant de ses origines biologiques sexuées. Le neutre est alors vécu comme une catégorie supplémentaire qui n'est pas utile puisqu'elle n'est que le prolongement vers plus de généralité – ou plus d'abstraction – du féminin et du masculin. Nous nous permettons un parallèle : le mouvement historique d'antéposition de la morphologie a eu plusieurs conséquences, entre autres la création de nouveaux mots entièrement dévolus au message morphologique : les articles et les pronoms. Ces créations ne fonctionnent pas selon un nouveau critère, elles réemploient le système existant avec un radical sémantique représenté par la consonne *l-* et une désinence *-e, -a, -es*. Que se passe-t-il ? Le système se reverse sur lui-même en ce sens que le sémantème de ces constructions est au service de la morphologie, mais on peut aussi dire que le système se prolonge, que ses modes de fonctionnement (radical + désinence) se généralisent, deviennent plus abstraits car le radical peut être porteur de n'importe quel type de message, sémantique ou morphologique, du moment que ce message est le noyau (pour reprendre la terminologie du français parlé). On observe le même phénomène pour le genre. Le masculin et le féminin sont devenus des catégories indépendantes, au niveau sémiologique, de la fonction (cf. nominatif et accusatif) et, au niveau psychique, indépendantes de l'animation et du sexe. Cette généralisation a été facilitée par l'extraction et l'antéposition de la marque du genre par rapport au sémantème, cet éloignement du sémantème a permis à la marque morphologique de se généraliser car elle n'était plus dans une relation symbiotique au sein du mot avec le sémantème.

Pour ces raisons, les innovations féministes *auteure, professeure, proviseure* etc. représentent en français une solution ingénieuse – bien que sophistiquée et superficielle – car elle ne concerne que la transcription écrite et n’entrave pas le développement de l’invariabilité du substantif dans le système de l’oral, la prononciation restant inchangée. On en voit les limites avec la moindre réussite d’*écrivaine* en face d’*auteure*.

Il en va tout autrement des recommandations d’Alma Sabatini, restées lettres mortes. Nous touchons avec cette question de la féminisation aux fondements de nos systèmes de langue et leur remise en cause est difficile voire impossible, mais est-elle nécessaire ? En effet, le problème de la féminisation des noms de métier est celui rencontré régulièrement par les communautés linguistiques confrontées à une nouvelle réalité : les solutions pour combler les niches sémantiques nouvellement créées sont diverses :

- soit un terme proche élargit son champ sémantique pour englober la nouvelle réalité, c’est ce qui advient avec les formes épiciques de noms de métier, on notera que certaines formes féminines préexistantes n’arrivent pas à étendre leur champ sémantique (ainsi en français, *préfète, colonelle* restent cantonnées à « femme de ») ;
- soit le système produit un néologisme par dérivation ou par création syntagmatique (en italien : *donna commissario*) ;
- soit le système ne trouvant pas de solution acceptable en son sein, emprunte le terme à une autre langue (en italien : *la premier* pour « la femme premier ministre »).

Résultats de l’enquête menée en Calabre.

À l’évolution de la société répond généralement une évolution de la langue. Conséquence de l’accès grandissant des femmes au monde du travail, les locutrices italiennes ressentent – et certaines revendiquent – la nécessité de créer des correspondants féminins au sein du lexique des noms de métiers autrefois réservés aux hommes. La langue italienne répond-elle à ces nouvelles exigences ? Nous avons décidé d’enquêter sur cette évolution linguistique en soumettant à 97 volontaires calabrais (lycéens, étudiants et professeurs) un questionnaire sur l’emploi des titres et des noms de métiers féminins en Italie.

L’échantillon se compose de : 26 lycéens de 17 ans, en classe de première au Lycée classique de Cosenza ; 25 étudiants de 18 ans, en classe de terminale au Lycée classique de Cosenza ; 40 étudiants, entre 19 et 20 ans, fréquentant la Faculté de Sciences politiques de l’Université de la Calabre ; 6 professeurs de 40 ans ou un peu plus.

En première analyse, la disparité entre le nombre de participants du sexe féminin (72 au total) et de ceux du sexe masculin (25 au total), est évidente. Cette différence n’est pas recherchée par les enquêteurs et uniquement due aux circonstances. Nous n’avons remarqué aucune différence notable dans les réponses liées au sexe ou à l’âge. Les lycéens et les étudiants interrogés, soit sont nés et résident à Cosenza, soit sont originaires du Cosentino ou des autres provinces calabraises.

À l’analyse des résultats du questionnaire, il apparaît que l’usage traditionnel l’emporte pour les jeunes calabrais qui ont presque tous choisi la variante masculine, du moins pour les professions exercées depuis toujours par des hommes. A titre d’exemple : 75,2% des enquêtés choisissent la variante *un calciatore*, très probablement parce que le football est, en Italie, un sport masculin par excellence, et un bon nombre des personnes ayant rempli le questionnaire pratiquent régulièrement et suivent avec assiduité ce sport ; 73,1% des enquêtés choisissent la variante *un colonello*, 73,1% *un commissario*, 63,9% *un magistrato*, 60,8% *un pilota*, 59,7% *un pompiere*, 62,8% *un soldato*, ce qui tend à démontrer que les professions à risque, liées au danger, à l’audace, à la résistance physique sont typiquement masculines.

Cependant, quelques exceptions incitent à la réflexion : 64,9% choisissent la variante féminine *una poliziotta* ; bien qu’ils ne représentent pas la réponse majoritaire, 54,6% choisissent la variante *una soldatessa*, ce qui montre l’intérêt que suscite la possibilité offerte aux femmes d’une carrière militaire, alors que l’armée était auparavant un domaine exclusivement réservé au “sexe fort” (il y a encore quelques années, le service militaire obligatoire de 12 mois ne concernait que les jeunes gens de 18 ans, aujourd’hui, s’enrôler dans l’armée est un choix personnel et ouvert aux femmes) ;

81,4% choisissent la variante *una vigilessa*, profession qui accueille aujourd'hui un nombre important de femmes ; 52,5% choisissent *un colonello donna*, ce qui montre que les compétences au commandement et au maintien de l'ordre ne sont plus dans l'armée une exclusivité masculine.

A noter aussi le choix à 92,7% de la variante *una senatrice*, malgré le nombre très réduit de femmes élues, ce qui indique peut-être l'aspiration à un changement dans le domaine politique où les réticences à la féminisation sont fortes.

Par contre, le pourcentage de la variante féminine reste élevé pour les professions considérées comme féminines : 73,1% des enquêtés choisissent *una baby-sitter*, 92,7% *una cameriera*, ce qui semble indiquer que les professions les plus humbles sont attribuées seulement aux femmes.

Cependant, les femmes se voient aussi attribuer des professions plus prestigieuses : 88% des enquêtés choisissent la variante *una autrice*, 85,5% *una dottoressa* (ce terme désigne aussi bien le médecin que le détenteur du diplôme universitaire), 77,3% *una professoressa*, 93,8% *una psicologa*, 76,2% *una regista*, 89,6% *una ricercatrice*, 92,7% *una scrittrice*, 85,5% *una traduttrice*. Ces données révèlent que les femmes ont accès, dans la société civile, à des métiers dont le prestige relève du savoir et de la création artistique, mais pas de l'exercice du pouvoir et de l'autorité.

À côté de la construction suffixale, une forme féminine du nom de métier prévoit l'ajout du substantif *donna* antéposé ou postposé au nom de métier masculin. Comment ont répondu les enquêtés ? En général, c'est une solution peu prise en compte, sauf dans le cas de *un'autista donna* (44,3%), de *un colonello donna* (52,5%), de *un ingegnere donna* (47,4%), de *un notaio donna* (34%), de *un pompiere donna* ou de *una donna pompiere* (30,9% dans les deux cas) ; 50,5% choisissent *un sindaco donna* (ce qui est peut-être dû au fait que la ville de Cosenza a élu une femme à la mairie, il y a quelques années). Plus surprenant, le pourcentage élevé associé au terme *una conservatrice* (59,7%, peut-être à mettre en lien avec les professions universitaires et artistiques), et la parité des choix entre *un esportatore / una esportatrice* (53,6%). Il faut noter que pour ce terme, un certain nombre d'enquêtés ont préféré ne pas répondre, ce qui souligne l'hésitation sur le choix de ce terme.

De cette première analyse rapide des résultats (qui donneront lieu à une étude plus approfondie dans les prochains mois et à une publication ultérieure), on déduit que les enquêtés calabrais emploient de préférence la variante masculine, que la profession soit exercée par un homme ou par une femme. On relève quelques cas, peu nombreux, où le choix de la variante féminine est net et sans hésitation : il s'agit des professions traditionnellement exercées par des femmes et qui peinent à s'ouvrir aux hommes. Cependant, on perçoit nettement qu'en Calabre, la langue italienne est conservatrice, que son lexique reflète peu les changements en cours dans la société italienne, notamment les conquêtes féminines dans le monde du travail. À moins que ces choix ne correspondent à l'émergence d'un masculin générique qui, loin d'être conservateur, représenterait une évolution du système de la langue. Une confrontation de ces résultats avec d'autres obtenus dans diverses régions d'Italie nous permettrons d'en juger.

References

- [1] Van Compernelle R. A., « "Une pompière ? C'est affreux !" Etude lexicale de la féminisation des noms de métiers et grades en France » in *Langage et société*, n°120, juin 2007, p. 2. (version pdf sur www.personal.psu.edu/rav137/preprints/feminisationLan...)
- [2] Gervais-Le Garff M., « Liberté, égalité, sonorité : a new linguistic order in France ? » in *Women and Language*, n°25, 2002, pp. 1-7.
- [3] Brick N., Wilks C., « Les partis politiques et la féminisation des noms de métier » in *Journal of French Language Studies*, n°12, 2002, pp. 43-53.
- [4] Houdebine-Gravaud A., *La féminisation des noms de métiers : en français et dans d'autres langues*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 22.
- [5] Fleischman S., « The battle of feminism and 'Bon Usage': instituting nonsexist usage in French » in *The French Review*, n°70, 1997, p. 837.

[6] Font exception quelques langues des aborigènes d'Australie. Cf. Hellinger M., Bußmann H. (dir.), *Gender Across Languages. The linguistic representation of women and men*, vol. I, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2001, p. 19.

[7] Molho M., « Duel et possessifs en florentin du '500 », in *Chroniques italiennes*, Université de la Sorbonne Nouvelle/Paris3, n°11/12, 1987, pp. 63-87 ; Rocchetti A., « Les pluriels doubles de l'italien : une interférence de la sémantique et de la morphologie du nom » in *Chroniques italiennes*, n°11/12, Paris, Univ. Sorbonne Nouvelle, 1987, pp. 47-62.

[8] Sabatini A., *Il Sessismo nella lingua italiana*, Presidenza del Consiglio dei Ministri, Dipartimento per l'Informazione e l'Editoria, Roma, 1993, 125 p.

[9] Marco Biagi, *juriste italien, a été assassiné par les Brigades Rouges en mars 2002 à Bologne, la réforme qui porte son nom, adoptée en 2003, s'inspirait du modèle anglo-saxon pour introduire de nouvelles formes de travail flexible dans le marché de l'emploi italien. Elle représente une des premières véritables réformes structurelles du gouvernement Berlusconi.*

[10] En italien, le néologisme n'est pas une infraction au code mais une procédure intégrée au système d'une langue où le locuteur construit ses mots avant de construire ses phrases. Dans les recommandations d'Alma Sabatini, les différentes modalités de formation du féminin étaient analysées en partant de la forme masculine déjà lexicalisée :

- les mots en -o, - aio/-ario, -iere passent à -a, - aia/-aria, -iera (ex. : *architetta, avvocat, chirurga, ministra, primaria, notaia, portiera* etc.) ;
- les mots en -sore passent à -sora (ex. : *assessora, difensora, evasora, oppressora* etc.) ;
- les mots en -essa correspondant aux masculins en -sore doivent être substitués par de nouvelles formes en -sora (ex. : *dottora, professoressa* etc.) ;
- les mots en -tore passent à -trice (ex. : *ambasciatrice, direttrice, ispettrice, redattrice, senatrice, accompagnatrice* avec une exception pour *questora*).

Dans les cas suivants, il y a uniquement antéposition de l'article au féminin :

- les mots en -e ou en -a (ex. : *generale, maggiore, parlamentare, preside, ufficiale, vigile, interprete, presidente* etc. ; *poeta, profeta* etc.) ;
- les formes italianisées de participes présents latins (ex. : *agente, inserviente, cantante, comandante, tenente* etc.).

[11] Serravalle E., *Saperi e Libertà : maschile e femminile nei libri, nella scuola, nella vita*, Milano, Associazione Italiana Editori, 2000.

[12] Dardano M., Trifone P., *La nuova grammatica della lingua italiana*, Milano, Zanichelli, 1997, p. 191.

[13] Interview de Robustelli C., MCF de linguistique italienne à l'Université de Modène et Reggio Emilia : http://ilsessismoneilinguaggi.blogspot.com%2F2008_10_01_archive.html

[14] Exemples sur internet :

Ex 1 : 27 sep 2009 ... *Welcome to the official Facebook Page of Monique Ouellette Artiste Peintre & Auteure.* (www.facebook.com/pages/Monique-Ouellette-Artiste...)

Ex 2 : *Madame la Professeure Françoise Mélonio a également été Directrice de l'UFR pendant 4 ans...* (oepu.paris-sorbonne.fr/spip/spip.php?article191)

Ex 3 : *Dre Marie-France Langlois chercheure - Département de médecine... (Chercheur principal : F Gagnon. Co-chercheure : MF Langlois).* (www.usherbrooke.ca/departement_medecine/recherch)

Ex 4 : *CV Sophie Dionne Programmeuse pour jeu vidéo...* (www.kob-one.com/cv-creatif-1452.htm)

Ex 5 : *Géraldine LAMANT est ingénieure pilote en génie civil chez GPCI (Gestion de projet construction et industrie).* (www.insa-strasbourg.fr/fr/anciens-eleves-temoign...)

[15] Bocale P., « Profesor o profesorka? Il genere dei nomi di professione in ucraino e in bulgaro » in *Studi Linguistici e Filologici Online 5.1*, Dipartimento di Linguistica, Università di Pisa, pp. 86-128, (version pdf sur www.humnet.unipi.it/slifo)

[16] Corpus en ligne sur le site de l'équipe Plurilinguisme du CAER EA 854 : <http://gsite.univ-provence.fr/gsite/document.php?pagendx=3388&project=etudes-romanes>

[17] Planelles Ivanez Montserrat, « L'influence de la planification linguistique dans la féminisation des titres en France et au Québec : deux résultats différents en ce qui a trait à l'usage » in *Revue québécoise de linguistique*, vol. 24, n°2, 1996, pp. 71-106.

[18] ...ho incominciato a provare una vera insofferenza davanti al fatto che si parlava sicuramente di donne, ma veniva costantemente usato solo il genere, in senso grammaticale, maschile. Per cui ci veniva spiegato come il vicedirettore Giovanna, fosse apprezzata o meno dai colleghi, o l'amministratore Alessandra, fosse intervenuta in maniera puntuale rispetto ad una questione, e che il Ministro Barbara Pollastrini [...] Ancora oggi ho letto "la Merkel pensa a due trattati ..." e nel testo per evitarsi il termine "la presidente" si è scelto in tutto il testo il più neutro "la presidenza". Ma in tutto il quotidiano non ho trovato né "il Prodi" né "il Napolitano". (Alida Castelli, *Le parole per dirlo. Sessismo nella lingua italiana: fatto di ieri o di oggi ?* blog NOIDONNE, 10 luglio 2007) Notre traduction : ...je commence à trouver cela vraiment insupportable qu'on parle clairement de femmes mais que l'on emploie constamment et uniquement le genre grammatical masculin. Ainsi on nous expliquait à quel point le sous-directeur Giovanna était appréciée ou pas par ses collègues, ou l'administrateur Alessandra était intervenu de manière ponctuelle sur une question, et que le Ministre Barbara Pollastrini [...] Aujourd'hui encore, j'ai lu « la Merkel pense à deux traités... » et dans tout le texte, pour éviter le terme « la présidente » on a choisi un plus neutre « la présidence ». Mais dans tout le journal, je n'ai trouvé ni « il Prodi » ni « il Napolitano »

[19] Saffi S., *La personne et son espace en italien*, Limoges, Lambert-Lucas, 2010, 245 p.

[20] Saffi S., « Le féminin, forme de politesse, un accord décalé » in *Italies*, Université de Provence, n°3, juin 1999, pp.351-366, accessible sur le portail revues.org ; réédition in *Etudes de linguistique italienne. Approches synchronique et diachronique de la psychosystématique de l'italien*, Cluj-Napoca (Roumanie), Presa Universitară Clujeană, 2010, 275 p.

[21] Alvaro Rocchetti, *Sens et forme en linguistique italienne : études psycho-systématiques dans la perspective romane*, thèse de Doctorat d'État, Sorbonne Nouvelle Paris 3, 1980, 655p.

[22] Certains noms latins masculins appartenant à la troisième déclinaison pouvaient s'employer au féminin sans changer de terminaison. En italien une diversification s'est imposée :

- la désinence *-e* du masculin est remplacée par la désinence *-a* du féminin, l'infixe *-sor-* ne change pas : *il predecessore, la predecessora* ; *l'incisore, l'incisora* (Serianni), *il difensore, la difensora* ; *l'offensore, l'offensora* ; *il possessore, la possessora* (Sensini) ; mais ce résultat est plutôt rare dans la langue contemporaine ;

- ou bien l'infixe *-sor-* est complété par le suffixe *-essa* : *il professore, la professoressa* ;

- il peut y avoir aussi un changement de suffixe : le suffixe masculin *-sore* est remplacé par le suffixe masculin *-tore*, dont le féminin est *-trice* : *il difenditore, la difenditrice* ; *l'offenditore, l'offenditrice* (Serianni) ; mais cet usage, très littéraire, est réservé à la langue ancienne.

[23] Gustave Guillaume, *Leçons de Linguistique 1938-1939*, P.U. Lille/ P.U. Laval- Québec, 1992, Leçon du 13 janvier 1939, pp. 75-77.